

MISSION CATHOLIQUE POLONAISE
DE FRANCE

263 bis, rue Saint-Honoré
75001 PARIS

14/02/04

Paris, le

Tél. 01 55 35 32 32 - 01 55 35 32 26

Fax 01 55 35 32 29 - CCP PARIS 1268-75 N

CABINET DU RECTEUR

N/Réf.

73/R/04

Chère Madame,
Monsieur le Président,
Cher Père,

Comme vous le savez déjà, le Congrès de la Polonia de France aura lieu au Sénat à Paris le **12, 13 et 14 mars 2004**. Il doit prendre des décisions importantes, notamment en ce qui concerne l'organisation du **Conseil National de la Polonia de France** qui va représenter la Polonia.

« Il est indispensable que ces décisions soient prises de manière démocratique, afin que personne ne puisse contester la légitimité de ce Conseil National.

Une commission a été formée au niveau national pour préparer un projet des Statuts du futur Conseil National de la Polonia de France. Ce projet sera soumis au débat et au vote du Congrès de Paris. »

Il est absolument nécessaire que toutes les organisations formelles ou informelles qui mènent ses activités sous forme d'associations déclarées (régies par la loi du 1 juillet 1901) ou d'associations non déclarées (groupes paroissiaux ou autres) de caractère chrétien, travaillant indépendamment ou en liaison directe ou indirecte avec l'Eglise soient représentées au futur Conseil National de la Polonia de France.

Nous, les catholiques polonais ou d'origine polonaise, vivant en France, nous constituons **au moins ¾ de la Polonia de France**. **Nos voix et nos opinions doivent être prises en compte et représentées** au Conseil National de la Polonia de France. Mais tout dépend de nous, de notre mobilisation. Compte tenu du temps très court qui nous reste avant le Congrès, veuillez remplir la fiche d'information et le pouvoir ci-joints et renvoyer ces documents par fax, la poste ne marchant pas toujours bien - N° de la MCP : 01.55.35.32.29 et l'original - par poste à l'adresse :

Secrétariat de la Mission Catholique Polonaise
(Congrès National)
263bis, rue Saint - Honoré
75001 PARIS

Je compte sur votre sens de responsabilité, de coopération et de sensibilité à l'égard de la nouvelle organisation qui se crée, tel le Conseil National de la Polonia de France. C'est de nous tous et de chacun de nous que dépendra la future organisation qui nous représentera, qui représentera la Polonia de France.

Veuillez croire, Chère Madame, Monsieur le Président, Cher Père à mon dévouement religieux.


Mgr Stanislas JEZ

Recteur de la Mission Catholique Polonaise